



PRÄSIDENTENKONFERENZ 2022
PRÄSIDENTENKONFERENZ 2022

PROTOCOLE

Donnerstag 2. Juni 2022, 14:00 bis 16:40

Jeudi 2 juin 2022, 14:00 à 16:40

Gurten Park im Grünen

3084 Wabern bei Bern



Table des matières

1	Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal	3
a.	Que fait le CC et le secrétariat général	4
2	Informations ASGM	6
a.	Xavier Fournier et Reto Schild informent.....	6
b.	Secrétariat général	7
3	Finances	8
a.	État au 31 mai 2022	8
b.	Budgets provisoires 2023.....	8
4	Votation.....	8
a.	Projets financés par la fortune	8
5	Assemblée des délégués 2023	9
6	Informationen UIAGM	10
7	Informations des AR et sections	10
8	Divers - agenda	10

Teilnehmerliste Präsidentenkonferenz 02. Juni 2022 GURTEN PARK, BERN						
Vorname	Name	Adresse	PLZ	Ort	R. Verband	Unterschrift
Ueli	Frutiger	Rischbach	3816	Lütschental	Bern	<i>Ueli Frutiger</i>
Roman	Haltiner	Wichjeweg 5	3920	Zermatt	Wallis	<i>Roman Haltiner</i>
Hans Martin	Henny	Waisermätteli 37	6463	Bürglen	Uri	<i>Hans Martin</i>
Hanspeter	Hug	Seeliweg 2	6377	Seelisberg	Unterwald	<i>Hanspeter Hug</i>
Fredenc	Jordan	Ch. des Alouettes 8	1053	Cugy	Romandie ARGM	<i>Fredenc Jordan</i>
Hansueli	Rhyner	Rain 165	8762	Schwändi	Glarus	<i>Hansueli Rhyner</i>
Adrian	Schuler	Nietenbachstrasse 9	6430	Schwyz	IKBV Stellvertretung R. Brunner	<i>Adrian Schuler</i>
Kasimir	Schuler	am Bach 77	7447	Am Bach	Graubünden	<i>Kasimir Schuler</i>
Vorname	Name	Adresse	PLZ	Ort	Sektion	Unterschrift
Bruno	Brand	Grabenstrasse 3	3782	Lauenen	Mitglieder Sektion Gstaad-Lenk	<i>Bruno Brand</i>
Hansruedi	Gertsch	Sametweg 14	3818	Grindelwald	Präs. Sektion Grindelwald	<i>Hansruedi Gertsch</i>
Emanuel	Gilgen	Ortbühlweg 76	3612	Stefisburg	Präs. Sektion Kandertal	<i>Emanuel Gilgen</i>
Niklaus	Kohler	Unterdorf 87	3860	Schattenhalb	Präs. Sektion Haslital	<i>Niklaus Kohler</i>
Samuel	Lauber	Zinsmaadstrasse 7	3714	Frutigen	Präs. Sektion Adelboden	<i>Samuel Lauber</i>
Florian	Mühl	Via Perletsch 36	7916	Ten Mulin	Präs. Sektion Surselva	<i>Florian Mühl</i>
Peter	Solberger	Bergmattstrasse 111	3777	Saenenmöser	Präs. Sektion Gstaad-Lenk	<i>Peter Solberger</i>
Adrian	Wälchli	Wikartswil 630	3512	Walkringen	Präs. Bern Jura bernois	<i>Adrian Wälchli</i>
Bernhard	Willisch	Töbelstrasse 33	3922	Stalden	Präs. Sektion Rohretal	<i>Bernhard Willisch</i>
Samuel	Zeller	Hertigässli 21	3800	Matten	Präs. Sektion Lauterbrunnen	<i>Samuel Zeller</i>
Urs	Wellauer					<i>Urs Wellauer</i>
Vorname	Name	Adresse	PLZ	Ort	Zentralvorstand	
Rita	Christen	Via sut Baselgia 1	7180	Disentis		<i>Rita Christen</i>
Fredéric	Jordan	Ch. des Alouettes 8	1053	Cugy		<i>Fredéric Jordan</i>
Xavier	Fournier	Rue des Follatères 6	1926	Fully		<i>Xavier Fournier</i>
Andreas	Brunner	Neugutstrasse 10	8888	Heiligkreuz		<i>Andreas Brunner</i>
Hampi	Schoop	Schwägalpstrasse 30	9170	Urnäsch		<i>Hampi Schoop</i>
Reto	Schild	Schrändli 459	6086	Hasliberg Reuti		<i>Reto Schild</i>
Vorname	Name				Geschäftsstelle	
Pierre	Mathy	Geschäftsführer				<i>Pierre Mathy</i>
Claudine	Tanner	Sekt. Verband				<i>Claudine Tanner</i>

1 Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal

Rita Christen ouvre l'Assemblée des présidents à 14.00 heures et remercie les participants. Elle salue particulièrement Urs Wellauer qui s'est joint à nous en tant que futur président de



l'UIAGM (entrée en fonction en novembre 2023) et comme responsable du domaine des travaux sur corde AS. Adrian Schuler représente AIGM-IKBV, en remplacement de Res Brunner (président) membre du CC.

L'ordre du jour ainsi que le protocole 2021 sont acceptés à l'unanimité.

Kasimir Schuler, président AR des Grisons est excusé.

La présentation PPT de l'AP fait partie intégrante de ce procès-verbal.

Etat au 31 mai 2022

a. **Que fait le CC et le secrétariat général**

Rita Christen, présidente de l'ASGM nous rapporte quelques points forts de ses activités :

UIAGM : L'élection de trois représentants de la Suisse est un grand succès ! Urs Wellauer comme futur président (2023), Hampi Schoop responsable des finances et Christophe Schaub en tant que nouveau secrétaire. De plus, Rita est membre de la commission mobilité. Rita attend du président de cette commission (Hanno) qu'il collabore plus et intensifie les échanges transversaux. Elle souligne encore l'excellent travail réalisé lors des championnats UIAGM 2022 (escalade à St. Gall et ski à Verbier). Merci à Hampi et aux les organisateurs !

Partenaires ASGM : Il est très important d'entretenir et de favoriser de bonnes relations avec les partenaires ASGM, particulièrement avec le CAS, l'OFSP, Swiss Snowsport et le SEFRI. L'intergroupe parlementaire « Les professionnels de la montagne » est aussi une relation privilégiée et très importante pour l'ASGM. Une rencontre aura lieu à Grindelwald après cette AP avec la participation de 11 membres de ce groupe.

La Hotline d'urgence ASGM a été finalisée avec l'ajout d'un soutien psychologique et la possibilité de debriefing avec des professionnels ou des paires.

Roman Haltinner fait remarquer qu'en Valais l'annonce d'accident se fait avec le numéro 144 et non auprès du no 1414. Il demande si le 144 pourrait aussi offrir la prestation de la Hotline existante ? Pierre Mathey traitera ce cette demande lors de la prochaine rencontre ASGM – OCVS (en juin 2022), rencontre bilatérale avec M. Bellagamba.

Contacts avec les médias sont également très réguliers et non plus uniquement centrés sur le sujet « la 1^{ère} femme présidente de l'ASGM ».

Elle a également effectué plusieurs visites de modules des formations ASGM. Ces visites ont été très appréciées.

Révision documents officiels ASGM : Rita a piloté la révision de nombreux documents officiels ASGM comme par exemple : CGC, Règlement d'examen et Directives de la formation des guides de montagne.

Révision ORisque : Rita informe que l'Ordonnance sur les activités à risque sera révisée en principe dès le 2^{ème} semestre 2023. La demande de révision est émise par L'ASAM/SWL.

- Initialement pour faire valider une modification du titre professionnel de la profession d'AM. Ce point est abandonné et le titre d'AM reste inchangé.
- La régulation des activités de randonnées commerciales reste inchangée. Libre jusqu'à T3 et soumise à l'Orisque dès T4.

Nouvelles demandes initialisées par l'ASAM-SWL :

- Accès aux glaciers autorisé pour les AM T4, pour autant que l'itinéraire soit indiqué sur la carte officielle Swisstopo...
- Valider l'utilisation de matériel technique pour garantir la sécurité des clients uniquement lors de passages particulièrement exposés et non planifiés ou non planifiables. Par ex : pose d'une main courante avec une corde de randonnée pour garantir la sécurité d'un passage avec grand risque de chute, pour traverser un court névé, passer un chemin verglacé....

Il est précisé que seul les AM et non les clients pourraient utilisés exceptionnellement du matériel technique pour garantir la sécurité, comme déjà enseigné durant la formation d'AM.

Ces points sont actuellement discutés bilatéralement entre l'ASGM et l'ASAM. L'ASGM prépare un argumentaire factuelle justifiant l'accès exclusif aux glaciers par les guides de montagne (les AM suivent une formation hivernale minimale et aucune formation pour la progression sur glaciers). Plus d'informations suivront en temps voulu.

Réflexions SSSA - ASGM :

- Est-ce que le sujet du degré de pente maximum autorisé aux PSN, aujourd'hui D (S), doit-être rediscuté et ramené à AD (ZS) ? Plus d'informations suivront en temps voulu.

Fred Jordan, commission environnement et libre accès aux montagnes

L'initiative sur la biodiversité et particulièrement la protection des marges pro-glaciaires (Gletschervorfelden) créées par le retrait des glaciers pourrait engendrer de nouvelles restrictions d'accès pour les guides de montagne.

Le Conseil Fédéral propose un contre-projet à l'initiative sur la biodiversité. Ici les enjeux principaux sont liés à la protection d'habitats pour les plantes et les animaux, notamment en inscrivant dans la loi l'objectif de définir 17 % du territoire national comme zone protégée. Le travail de l'ASGM, en collaboration avec le CAS, est de définir comment ces surfaces sont calculées et de trouver des zones protégées qui ne sont pas incluses dans le pourcentage actuel défini par l'OFEV, à savoir 13,4%.

La commission ad hoc, avec ses membres répartis dans toute la Suisse, à toute son importance et permet une représentation ASGM à tous les niveaux politiques. Nouvellement l'ASGM recherche à communiquer ses positions et préoccupations concernant le libre accès aux montagnes. Un 1^{er} article a été publié dans la revue montagna 6/22 – « Est-il possible de

concilier protection de la biodiversité et tourisme doux? ». La revue et l'article sont distribués aux participants ou encore visible sous sbv-asgm.ch/news.

Fred est applaudi par l'AP en remerciement de son engagement.

Res Brunner responsable du marketing et de la communication

Il encourage la lecture des News publiées sur le site de l'ASGM et demande aux présidents de nous communiquer des infos régionales qui pourraient profiter à tous.

Guides au noir : nous avons besoin de la collaboration des présidents des AR et sections. Lors d'une dénonciation, la personne en faute reçoit une lettre de l'ASGM rappelant les obligations LRisque et ORisque. La majorité y répond et assure ne pas guider au noir ! Pour ouvrir une procédure pénale, longue et fastidieuse, il faut avoir des preuves matérielles. Le but n'est pas d'engager des poursuites mais de décourager les pratiques illicites. Res rappelle que les guides de montagne sans autorisations valables d'exercer selon la loi sur les activités à risques sont également des guides au noir !

2 Informations ASGM

a. Xavier Fournier et Reto Schild informent

Guides de montagne :

Bilan très positif, pas d'accident à déplorer ! Xavier remercie les responsables de la formation des guides de montagne pour leur excellent travail. Reto Schild prend la parole, il confirme que la formation des guides rencontre actuellement un succès croissant. En lien avec la relève il communique que son problème se situe plus dans le recrutement des chefs de classes que des candidats ! Quelques chiffres pour l'illustrer : le cours HIVER I (Reto) a eu lieu avec 54 participants, 39 l'ont réussi / HIVER II (Ueli) avec 27 participants, 24 l'ont réussi. Le cours d'évaluation d'entrée, partie 1 « ski », de la formation 2023/2024 a eu lieu à Grindelwald avec 70 participants. 82 candidats sont inscrits pour la partie 2 « rocher » !

L'introduction des évaluations et des feedbacks à la fin des modules montre de bons résultats.

Diverses organisations étrangères de guides de montagne sont intéressées par le « Maniement de corde en neige et en rocher pour le guide de montagne », technique enseignée à la formation des guides de montagne ASGM. Reto, Gaby V. et Manuel G., ont formé les experts de l'ENSA à Chamonix sur ce sujet. Reto précise que ces 2 jours de formation ne permettent pas de prédire de la suite donnée sein de la formation des guides français. L'association néozélandaise a manifesté son intérêt pour utiliser le support ASGM « Maniement de corde en neige et en rocher pour le guide de montagne » (Bergführerspezifische Seilhandhabung im Firn und Fels). La version courte rédigée en anglais pour l'UIAGM a été transmise. Reto rappelle que sans un accompagnement didactique et pédagogique par les experts ASGM, la transmission de ce savoir spécifique reste très incomplète.

Accompagnateur/trice en montagne

Là aussi une augmentation des participant-e-s ce qui a conduit à un doublement du cursus en 2022 et probablement à un nouveau doublement du cursus en 2023.

Professeur-e-s d'escalade

Le nombre de participants est aussi en hausse. Afin de mieux correspondre à l'évolution de la pratique du métier de professeur-e d'escalade, le concept et les contenus de formation devront être développés, voir adaptés (concordance enseignement et besoins pratiques du métier ?)

Sécurité au travail

Urs Wellauer rappelle que le dernier exercice (raccourci à 9 mois) était un record. Ce nouvel exercice 2021-22 est tout aussi exceptionnel. Les prestations ASGM sont qualitatives et reconnues dans toute la Suisse. Il remercie le team des experts ST (AS) pour l'excellent travail accompli.

Formation continue

Les formations sont bien fréquentées, de nouveaux thèmes sont proposés, comme : changements climatiques, dégel du permafrost et instabilité du terrain, apprendre de ses erreurs et des accidents, ...

Thomas Good a donné sa démission en tant que responsable des formations continues pour le 31 Novembre 2022. Il se tient à disposition pour favoriser un passage de témoin facilité en offrant son coaching à son successeur.

La directive ASGM en la matière précise que le CT de la formation continue doit être actif dans la formation ASGM. Une offre d'emploi (mandat) sera publiée par l'ASGM en septembre 2022.

Cours de préparation pour les candidat-e-s à la formation de guide

Ces cours sont très appréciés et remportent un franc succès. Ils sont facultatifs et la condition de participation actuelle est : « ouverts aux candidats à la formation de guide de montagne inscrits au module avalanche&ski ». Consécutivement au workshop de ce matin, Reto informe qu'une réflexion sera menée pour un possible assouplissement des conditions d'admission, à savoir : accepter les candidats inscrits au module « évaluation d'entrée ski ».

Xavier invite l'assemblée à remercier par applaudissement Rita et Reto pour leur travail dans la révision des documents « règlement concernant l'examen professionnel et les directives de l'examen professionnel ».

b. Secrétariat général

Pierre rappelle que le team du secrétariat est composé de 4 personnes à temps partiel : Claudine (60%), Sandra (50%), Sonja (20%) et lui-même avec un mandat à 50%. Soit l'équivalent plein temps de 1,8 poste annuel. Le bureau est occupé du lundi au jeudi !

Assurances professionnelles : les prestations de services en ligne sont actualisées et augmentées régulièrement. Actuellement l'accent est mis sur les offres d'assurances professionnelles. Toutes les infos et offres sont disponibles sous la partie membre sbv-asgm.ch/Login. Une information email a été envoyée à tous les membres en mai, Celle-ci sera répétée en octobre 2022.

Légitimité et reconnaissance de l'ASGM : Notre association jouit d'une reconnaissance nationale et internationale. La Confédération nous consulte pour toutes les questions relatives aux métiers de montagne (guide, AM, PE, ...). Toutes les personnes en charges de responsabilités ASGM ont le devoir de s'engager à perpétuer cette notoriété. Cela veut aussi dire prendre le temps de rencontrer ou de discuter avec les élus politiques locaux, cantonaux et nationaux. Les médias sont aussi un élément important à ne pas négliger. « Faire bien les



choses ne suffit pas, il faut aussi le dire ! ». Développer et entretenir le réseau des relations professionnelles et politiques ASGM est une partie importante du mandat attribué à Pierre.

Les 3 partenaires principaux de l'ASGM sont : CAS, SSSA et l'ASAM. Être partenaire veut aussi dire accepter les divergences d'opinion et de prises de position de chacun. Le libre accès aux montagnes et la relève des métiers de montagne sont des sujets prioritaires et particulièrement discutés entre l'ASGM et le CAS. L'intergroupe parlementaire « Métiers de la montagne » (25 membres – tous les partis – toute la Suisse) est un atout majeur à développer !

Pierre relève enfin le fait que certains participants invités aux assemblées officielles ASGM ne respectent pas les délais d'inscription fixé ! Organiser des AP et des AD de qualité n'est pas chose facile et demande de l'anticipation. Il relève également le grand manque de participation des représentants grisonnais et valaisans... à contrario des bernois massivement présents.

3 Finances

a. État au 31 mai 2022

Les budgets 2021-22 sont respectés. Les chiffres déjà comptabilisés devraient confirmer des résultats financiers positifs. Hampi Schoop sera présent avec les comptes lors de l'AD 2022.

b. Budgets provisoires 2023

Hampi présente brièvement un extrait des budgets 2023. Ceux-ci sont quasi identiques aux budgets 2022.

4 Votation

a. Projets financés par la fortune

Votation à la majorité simple des présidents présents. Sept présidents sont présents, quatre oui sont nécessaires pour que le projet soit accepté !

Ueli Frutiger et Roman Haltinner ; Le temps accordé pour évaluer les projets était (trop) court. Rita répond que le modus operandi appliqué est celui défini et validé lors de l'AD 2021. Elle propose de respecter ce mode de faire et, si nécessaire ou souhaité, de reprendre les discussions sur ce sujet ultérieurement.

Le retour de Nicole Niquille sur les sommets

Oui : 3

Non : 4

Refusé

Jubilé des 50 ans de J+S; 1 jeune + 1 guide sur les points culminants - 13 districts VS

Non : 7

Refusé

Schnupperlehre im Bergführerberuf

Oui : 4

Non : 1

Retour au CC : 2

Accepté

Förderung und Ausbildung von Kindern und Jugendlichen im Berg- und Schneesport - Förderung und Betreuung angehender Bergführer



Oui : 2
Non : 4
Retour CC : 1
Refusé

TRAD. Encourager le développement de site d'escalade "trad" clean par un soutien aux équipiers et à la parution de topos.

Non : 4
Retour CC : 3
Refusé

Notfunkgeräte für SBV Mitglieder

Non : 5
Retour CC : 1
Abstention : 1
Refusé

Une mobilité durable pour les membres de l'ASGM

Oui : 1
Non : 6
Refusé

Erfahrungsaustausch - Échanges d'expériences / Fehlerkultur, - Culture de l'erreur

Oui : 6
Abstention : 1
Accepté

Revisionen und Veröffentlichungen von Lehrmaterial für SBV-Schulungen

Oui : 7
Accepté

Beruf Bergführer Nachwuchsförderung Mittel und Flachland

Non : 4
Retour CC 3
Refusé

Remarques en rapport aux votations :

Adrian Wälchli trouve que les sections auraient dû avoir plus de temps pour discuter de ces projets. Il aurait peut-être fallu donner la possibilité au chef de projet de les présenter par exemple lors d'une séance par Zoom. Manuel Gilgien demande que les réponses pour les projets non acceptées soit formulées avec une argumentation en respect du travail fourni. Rita Christen prend en compte les remarques formulées par les présidents présents. Le secrétariat enverra les réponses avec justificatifs décisionnels aux porteurs de projets.

5 Assemblée des délégués 2023

Le samedi 3 décembre 2022, entre les Diablerets, Villars ou Leysin. Plus d'informations suivront ultérieurement.

6 Informationsen UIAGM

Urs Wellauer a été nommé futur président en décembre 2021, il entrera officiellement en fonction en novembre 2022. Actuellement l'UIAGM fait face à une 2^{ème} plainte déposée par le syndicat interprofessionnel de la montagne SIM (France - environ 800 membres, dont env. 150 guides de montagne) auprès du tribunal de Lyon. Le SIM avait vu sa 1^{ère} plainte déposée auprès de la COMCO refusée. Les enjeux principaux sont « est-ce qu'une association de guides de montagne membre de l'UIAGM bénéficie d'avantages commerciaux privilégiés voire anticoncurrentiels envers une association non membre (comme le SIM) ? Ces enjeux juridiques sont aussi financiers pour l'UIAGM.

En raison de la guerre en Ukraine et des obligations d'embargo international, l'UIAGM a interrompu ses relations avec les guides de montagne russes depuis mars 2022.

Les questions relatives à la mobilité « guides de montagne » mais aussi pour toutes les professions sont, actuellement, extrêmement difficiles au parlement européen.

Urs Wellauer complimente la prestation des experts ASGM lors de la formation à Chamonix du 24 mai 2022. Alexi Mallon und Hervé Qualizza (futur président de la TC UIAGM) lui ont donné un retour très positif. (L'ASGM était absent à la dernière réunion TC UIAGM).

Le nouveau secrétaire de l'UIAGM, Christoph Schaub fourni un travail de très bonne qualité.

L'assemblée générale de l'UIAGM aura lieu en Slovaquie les 22 et 23 novembre 2022.

7 Informations des AR et sections

Hans Martin Henny ; le KAT met actuellement à jour la notice «Attention avalanches». Le 5 novembre 2022 aura lieu à Lucerne le KAT-Forum [« Prévention avalanche dans les sports de neige »](#). L'inscription se fait directement sur le site internet du SLF.

Hans Martin quittera le KAT à la fin de l'année et sera remplacé par Martin Rüggli (SSBS). Hansueli Rhyner se retire également en fin d'année et sera remplacé par Lukas Dürr.

Exceptionnellement l'AD ASGM aura lieu après l'assemblée générale de l'UIAGM. Conformément aux statuts ASGM, les sujets soumis à votation seront préalablement soumis par voie électronique aux présidents des AR pour consultations !

Bernar Willisich, président de la section Rhonetal, invite les personnes présentes à participer à la fête cantonale des guides de montagne qui aura lieu le 18 juin 2022 à Stalden en Valais.

8 Divers - agenda

Prochaine AP : 1er juin 2023 à Berne.

Rita remercie les participant-e-s pour les échanges constructifs et clôt l'assemblée à 16 h 40.

To Do

Nr	Nom	À faire par	D'ici au
2	Hotline d'urgence, contact avec OCVS	Pierre Mathey	30.6.2022
5	Réponse aux projets refusé	Secrétariat	14.6.2022



Berne, le 2 juin 2022

Présidente ASGM

Rita Christen

Pour le protocole

Claudine Tanner

Annexe au présent protocole :

- Présentation PPT